

Bulletin municipal

N° 39

Mai 2022

Site internet : « wavignies.fr »

Sommaire

- 1 Édito du Maire
 - Fêtes
- 2 Chemins piétonniers
 - Projet Arbres
- 3 Nos enfants
 - Entreprises
- 4 Vie pratique
 - Réglementations
 - CCAS
- 5 État-civil
 - Brocante du 1er mai
 - Le muguet
 - Commémoration
- 6 Conseil Municipal
- 7 Conseil Municipal
 - Soutien à l'Ukraine
- 8 Associations
 - Concours des Maisons fleuries

Chères Wavignisiennes, Chers Wavignisiens,

Le budget primitif voté au Conseil Municipal du 30 mars 2022 met en lumière la poursuite d'une gestion rigoureuse menée depuis l'année 2014 et traduit ma volonté de conduire une politique au profit des administrés.

En 2013, l'endettement de la commune était de 301 389 euros ce qui représentait un endettement de 251 euros par habitant.

En 2022, notre endettement a chuté à 78 603 euros, et ne représente plus que 59 euros par habitant.

Pour info, la dette moyenne des communes de moins de 3 500 habitants s'élève par habitant à environ 640 euros.

Alors que les taux d'imposition communaux ont explosé dans beaucoup de communes, votre Conseil Municipal n'a pas augmenté vos impôts respectant ainsi la promesse que je vous avais faite.

Je remercie mon équipe qui m'apporte un soutien total dans cette politique qui vise à ne pas impacter votre pouvoir d'achat et ceci malgré la baisse des dotations de l'État.

Malgré notre volonté de limiter l'impact financier sur nos concitoyens, notre commune évolue et beaucoup de projets d'investissement ont été réalisés. Naturellement, beaucoup reste à faire mais nous savons être patients et veillons à ne pas faire d'écarts qui risqueraient de pénaliser le bon fonctionnement de la municipalité. Nos projets se réalisent en fonction d'un agenda serré et tendu par les finances mais ils se réalisent.

Après les périodes compliquées que nous avons vécu, la vie a repris ses droits et nous pouvons regarder l'avenir en gardant l'espoir d'un monde meilleur.

Nos associations ont repris leurs activités : deux brocantes, la fête foraine et la fête de la musique vont venir bientôt animer joyeusement Wavignies.

Une nouvelle fois, je tiens à dire un grand merci à tous les bénévoles qui se dévouent pour que nous passions ensemble de bons moments.

Permettez moi de terminer par notre maxime « Il fait bon vivre à Wavignies ».

Votre Maire dévoué, André Renaux

PS – Plusieurs habitants sont venus me signaler qu'ils ont été victimes d'un démarchage abusif de la part de commerciaux proposant l'installation de la fibre optique qui serait devenue obligatoire pour conserver son téléphone. Je tiens à vous faire savoir de façon la plus ferme que, contrairement à leurs allégations, ces démarcheurs sont intervenus sans la moindre autorisation de ma part.

Plus généralement, s'il m'arrivait, un jour, de donner une telle autorisation, je vous en informerai préalablement.





Programme des festivités

- 3/4/5 et 6 juin : Fête foraine

- 25 juin : Fête de la musique

- 14 juillet : brocante

- 16 juillet : Feu d'artifice

NOTRE VILLAGE AVANCE

CHEMINS

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre précédent Wavignies Infos, 200 mètres de chemin piétonnier sont maintenant à votre disposition pour vous promener, faire du jogging, ou simplement gagner du temps pour aller à l'école.

Dans le même temps, le chemin principal de notre joli parc qui commençait à ressentir les effets du temps a été restauré.

Vous pouvez donc désormais aller tranquillement à pied depuis l'école à la rue Henri Vincenot et réciproquement.









Plan ARBRES pour améliorer notre environnement

Planter un arbre, c'est contribuer à rendre la planète plus verte.



Dans notre précédent numéro de Wavignies Infos nous vous avions annoncé que notre commune s'engageait vers un ambitieux projet de plantation d'arbres.

Ce projet avance :

- nous avons identifié tous les sites communaux de plantation possibles ce qui a permis de déterminer un potentiel de plantation de 2500 arbres,
- nous avons demandé et reçu un devis d'achat d'arbres auprès d'un pépiniériste,
- nous avons présenté notre pré-projet à la Direction de la biodiversité de la Région Hauts-de-France qui l'a accueilli de manière favorable.

Ces premiers éléments nous orientent vers un plan de plantation triennal de 800 arbres à mettre en œuvre dès octobre prochain.

Après délibération du Conseil Municipal ce plan sera envoyé à la Direction de la biodiversité de la Région pour la demande de subvention.

Notre dossier de candidature devra préciser les modalités d'association des habitants à la conception du projet et/ou à la réalisation de la plantation

Nous sommes tous concernés par cet ambitieux projet qui a pour but l'amélioration de la qualité de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique. C'est pourquoi, et comme il est demandé par la Région, nous ferons appel à la solidarité de tous les habitants pour venir participer à la plantation des arbres avec leurs enfants.

https://www.hautsdefrance.fr/plan-arbres-en-region/

NOS ENFANTS

Les vacances de printemps se sont déroulées dans la bonne humeur avec une trentaine d'enfants inscrits. Ils ont découvert l'Amérique à travers diverses activités (confection de drapeaux argentin, brésilien) et jeux (jeu "sur la piste du cheval de Nuage Dansant", la route 66 version "mille bornes" ou encore une journée casino à Las Vegas). Nos petits Américains ont également joué du fouet pour nous préparer d'excellents cookies et brownies pour le goûter.

Nous avons profité au maximum du beau temps et des infrastructures à proximité de Wavignies (Cam's club et Airparc de St-Just-en-Chaussée).

Le prochain centre aura lieu du lundi 11 au vendredi 29 juillet.

Renseignements et inscriptions du lundi 13 au lundi 20 juin à l'Espace Enfant, par mail ou téléphone..

Inscriptions à la semaine.

La Responsable service périscolaire, Hélène Davenne





ZOOM SUR L'ENTREPRISE



Bonjour, je me présente, Jérémy, votre nouvel entrepreneur habitant Wavignies. Je réalise de nombreuses prestations telles que :

- Implantation, fondations, construction de mur en fonction des matériaux demandés (parpaing, brique, béton cellulaire...)
- Pose Ipn dans mur (pour ouverture) ou poutre béton
- Réalisation toiture (ardoise, tuiles..)
- Coulage béton (dalle, escalier...)
- Installation canalisations eau usée
- Pose carrelage, faïence, cuisine, sanitaires, bac à douche...
- Isolation Intérieure (mur, plafond, toiture..)
- Pose plaque de plâtre
- Enduit Intérieur (bande ou enduit total de finition)
- Petit travaux de plomberie et électricité

Et autres prestations sur demande - Travaux neufs ou en Rénovation. Plus de 15 ans d'expérience dans le domaine.

N'hésitez pas à me contacter au 0685435154 ou sur facebook (Dupont Jérémy) photo de la carte de visite en profil.

Communiqué Clémence et Aurélien, responsables de notre boulangerie « Aux délices de Jules », vous informent que la boulangerie sera fermée une semaine en septembre prochain pour vacances et qu'ils se feront un plaisir de revenir rapidement vous retrouver pour encore mieux vous servir. (les dates vous seront précisées ultérieurement)

VIE PRATIQUE

URGENCE Qui appeler?

SAMU

POMPIERS









Analyse de l'eau effectuée le 22/03/2022

La teneur en nitrates (58,1mg/l) est supérieure à la limite de qualité. L'agence régionale de santé préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la déconseille aux femmes enceintes ou allaitantes (pour lesquels des bouteilles d'eau gratuites sont mises à disposition à l'agence postale).

MAIRIE – 1 rue de la Hercherie 60130 Wavignies

Secrétariat: 03.44.51.47.67 Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62 E-mail: wavignies-mairie@orange.fr

Ouverture au public : Lundi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 Mardi de 8h45 à 12h00 Mercredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Jeudi de 08h45 à 12h00 et de 16h00 à 19h00 Vendredi de 8h45 à 12h00 Samedi Fermé

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous



BIBLIOTHÈQUE AGENCE POSTALE

Ouvertes

du lundi au vendredi : de 8h45 à 11h30 Samedi : de 9h00 à 11h45 Téléphone: 03.44.77.15.86



Un ordinateur et son imprimante sont mis gracieusement à votre disposition

RESPECTONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Par Arrêté municipal du 11 mai 2021

Les chiens sont interdits dans tout l'espace enfants





Merci de penser au voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage bruyants sont autorisés uniquement - du lundi au vendredi

de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 - le samedi de 9h00 à 12H00 et de 15h00 à 19h00.

- le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

Il est rappelé que les jeux de ballon sont interdits dans les rues et parkings du village : Arrêté municipal 2001/036



Un drone peut-il voler en ville?

Non, un drone ne peut pas voler en ville ou dans l'espace aérien public, seuls les pilotes professionnels enregistrés à la DGAC peuvent obtenir une dérogation en faisant une déclaration préalable en préfecture, il est donc strictement interdit à un drone de loisir de survoler une ville.

Les sanctions

En cas de non-respect de ces règles, le pilote de loisir ou le professionnel, comme le donneur d'ordre, risque de lourdes sanctions, pour la violation des zones interdites aux drones et des règles de sécurité : une amende 75 000 euros et jusqu'à 1 an de prison, pour la mise en danger de la vie d'autrui : une amende de 15 000 euros et 1 an de prison et bien souvent la confiscation de l'aéronef.

CCAS

Le CCAS offre aux adolescents nés entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2011 (de 11 à 18 ans) 2 places au Cinéma Jeanne Moreau à St-Just-en-Chaussée : - une valable toute l'année

- une valable pendant les vacances scolaires

Ces tickets seront utilisables jusqu'au 30 Juin 2023.

La distribution des tickets aura lieu à l'AGORA : - le jeudi 28 Juin de 17 h à 19 h 00

- le samedi 25 Juin de 10 h à 12 h 00

Aucun ticket ne sera remis en dehors de ces dates, sans motif valable.

En cas d'indisponibilité prière de prévenir le secrétariat de Mairie avant la distribution (03 44 51 47 67)

LA ROUTE DU POISSON

Après un report de l'événement tant attendu l 'an dernier, en raison de la situation sanitaire, nous avons le plaisir de vous annoncer que la Route du Poisson renaît cette année, les 17 et 18 septembre 2022. Les exposants et bénévoles qui étaient intéressés à l'origine sont les bienvenus et peuvent nous contacter à la Mairie au 0344514767 ou au 0629093210 (Magalie Ercolano) - Merci à tous

ETAT CIVIL

NATSSANCES

Nous sommes heureux de vous annoncer les naissances de : Joao DUPONT, né le 14 janvier à Amiens

Mya BALLOUX, née le 07 mars à Beauvais



Nous partageons la peine de la famille de : Monsieur Aimé DESCROIZETTE décédé le 29 mars à Clermont



TRADITION

La traditionnelle brocante du 1er mai, organisée par les boulistes de Wavignies, s'est tenue dimanche sous un beau soleil encourageant les nombreux visiteurs à s'intéresser aux multiples objets proposés par les exposants. Chacun pouvait se désaltérer et se restaurer à la sympathique buvette tenue par les organisateurs. A cette occasion, Monsieur le Maire André Renaux a eu le plaisir de recevoir notre député Monsieur Victor Habert-Dassault venu nous honorer de sa présence.





Le muguet

Le muguet (convallaria majalis) ou "muguet de mai" appelé aussi "lis des vallées" est une plante herbacée et vivace de la famille des Liliacées.

Chaque année, il est de coutume d'offrir un brin de muguet à ses proches le 1er mai. Arrivée en Europe au Moyen Âge, cette fleur odorante (parfum suave, légèrement musqué) est originaire du Japon. On le trouve aujourd'hui dans de nombreuses zones tempérées de l'hémisphère nord : en France (excepté dans le pourtour méditerranéen) et dans le reste de l'Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

Symbolisant le retour du printemps et des beaux jours, elle est même synonyme de porte-bonheur dans certaines cultures.

La tradition remonterait à la Renaissance : le 1er mai, il était d'usage dans les campagnes, d'offrir un branchage pour chasser la malédiction de l'hiver.

En 1560, le roi Charles IX visita la Drôme où on lui offrit un brin de muguet. Agréablement surpris, il décida de reprendre cette tradition l'année suivante et en offrit aux dames de la Cour en guise de porte-bonheur.

La coutume acquit ainsi rapidement ses lettres de noblesse.

Au XIXe siècle, autour de Paris, les cueillettes de muguet donnaient lieu à des fêtes populaires.

Le muguet est aussi associé au mythe d'Apollon, disposant ces clochettes sous les pieds fragiles des muses. La délicatesse, le bonheur, la pureté, bref la vie : voilà la signification la plus souvent associée aux fleurs de muguet.

Au Moyen Âge, mai était le mois des mariages, appelés en ces temps "accordailles". La tradition voulait que l'on accroche un bouquet de muguet à la porte de la bien-aimée, dont la blancheur des fleurs symbolisait la pureté.

On raconte aussi que l'on peut entendre la douce musique de ses blancs grelots dans nos forêts et nos sous-bois... alors s'il fait beau, n'hésitez pas à les parcourir à la recherche de ce précieux bonheur.

Hélène Roucoux



COMMÉMORATION



Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

Monsieur le Maire, André Renaux et Monsieur le Président des Anciens Combattants, Michaël Ohier ont déposé une gerbe de fleurs et observé une minute de silence devant la plaque commémorative de Jean Dupuy, héros de la résistance, mort en déportation. Ils se sont ensuite rendus au monument aux morts.

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU CONSEIL

Séance du 12 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 12 mars à 11h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil à la Mairie sous la présidence de Madame Marie-Louise BRAINE, adjointe au Maire.

<u>Étaient présents</u>: Mme Marie-Louise BRAINE, M. Patrick DESCROIZETTE, Mme Magalie ERCOLANO et M. Gérard LACHEAU, Adjoints. Mme Mylène BARDU, M. Pierre MARGINET, Mme Sophie GOURDIN, Mme Maryline MALLARD et M. Vincent PETITPRÊTRE

Soit 09 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de la séance.

Absent excusé: M. John LEPEINGLE

Ont donné procuration: M. André RENAUX à Mme Marie-Louise BRAINE, Mme Maud DENIS à M. Patrick DESCROIZETTE, M. Jean-Pierre PILLON à M. Vincent PETITPRÊTRE, Mme Hélène ROUCOUX à M. Gérard LACHEAU et M. Dimitri SICARD à Mme Magalie ERCOLANO

A été élu secrétaire de séance : M. Gérard LACHEAU

Travaux portant sur la création d'une salle de conseil et de mariage - Marché public

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à signer toutes les pièces des marchés relatifs aux travaux portant sur la création d'une salle de conseil et de mariage attribués aux entreprises suivantes :

Lot n°1 - Maçonnerie / Travaux divers : Entreprise RP CONSTRUCTION pour un montant de 116 000.00 € HT.

Lot n°2 - Électricité : Entreprise BTEC pour un montant de 4 544.33 € HT.

Lot n°3 - Peinture : Entreprise SPRID pour un montant de 2 578.40 € HT.

Ainsi que de prendre toutes décisions concernant la passation, l'exécution et le règlement desdits marchés ainsi que leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Communauté de communes - Révision des statuts : compétence en matière de santé

La communauté de communes a un projet de création d'un centre dentaire dans des locaux leur appartenant, il convient de modifier les statuts afin de permettre la création et la gestion de centre de santé communautaire. La proposition de prise de compétence est plus large que simplement "centre dentaire" afin de permettre de créer un centre ophtalmologique ou un centre de médecine générale à l'avenir, si l'intérêt se présentait. Le Conseil Municipal, à la majorité des votes exprimés (8 votes pour, 2 votes contre et 4 abstentions)

Demandes de subventions - Vidéo-protection

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet d'extension du système de vidéo-protection, le coût de ce dernier est estimé à 33000 € H.T. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à faire les demandes de subventions au titre du FIPDR (fonds interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation) pour 50 % et à la Région Hauts-de-France pour 30 %, reste pour la commune 20 % soit 6600 €.

Modification du PLU - rectifications et approbation.

Monsieur le Maire indique que suite à l'enquête publique et les avis des personnes publiques consultées, le projet de modification du PLU nécessite quelques légères rectifications. Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide, à l'unanimité, d'apporter les modifications nécessaires et d'approuver la modification du PLU. Le dossier complet est consultable en Mairie et sur le site internet de la commune.

Séance du 30 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 30 mars à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil à la Mairie sous la présidence de Monsieur André RENAUX, Maire.

Étaient présents : M. André RENAUX, Maire

Mme Marie-Louise BRAINE, Mme Magalie ERCOLANO, Mme Mylène BARDU, Mme Maud DENIS, M. Pierre MARGINET, Mme Maryline MALLARD, M. Vincent PETITPRÊTRE et M. Dimitri SICARD.

Soit 09 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de la séance.

Absent excusé: M. Patrick DESCROIZETTE

Ont donné procuration: M. Gérard LACHEAU à Mme Magalie ERCOLANO, M. John LEPEINGLE à M. Dimitri SICARD, Mme Sophie GOURDIN à Mme Marie-Louise BRAINE, M. Jean-Pierre PILLON à M. Vincent PETITPRÊTRE et Mme Hélène ROUCOUX à M. André RENAUX

A été élu secrétaire de séance : M. Pierre MARGINET

CONSEIL MUNICIPAL

Compte de gestion 2021

Le compte de gestion a été approuvé à l'unanimité

Compte administratif 2021 et affectation des résultats

M. Renaux ne devant pas participer au vote donne la présidence à Mme Marie-Louise BRAINE

- Excédent de fonctionnement : 734 866.71 €

- Excédent d'investissement : 65 960.05 € - Voté à l'unanimité

Retour de M. Renaux qui préside à nouveau la séance

Taux d'imposition des taxes locales

Il est proposé de conserver les même taux que l'année dernière

- Taxe foncière bâti : 50,92 %

- Taxe foncière non bâti : 91,76 % - Votés à l'unanimité

Budget primitif 2022.

Dépenses de fonctionnement : 1 453 901.71 € Recettes de fonctionnement : 1 553 901.71 € Dépenses d'investissement : 773 500.05 €

Recettes d'investissement : 773 500.05 € - Voté à l'unanimité

Travaux d'éclairage public

Comme tous les ans, Monsieur le Maire, avec le SE60, souhaite faire des rénovations sur l'éclairage public de la commune afin de passer en éclairage 100% LED. Il est proposé de rénover, pour l'année 2022, les Rues Jean Dupuy, Douce, du Tortillard, du Jeu de Paume, du Sacq ainsi que l'Impasse de la Gare et l'Allée du Château, le coût du projet est estimé à 46344.84 € H.T (reste à charge pour la commune 21318.63 €) - *Voté à l'unanimité*.

Achat d'un terrain – Parking du cimetière

Monsieur le Maire informe que la nouvelle proposition d'achat au prix de 4 € le m² pour le terrain situé à côté du cimetière (cadastré section ZK n°23) a été acceptée par le propriétaire du terrain. Il propose que soit ajouté le montant de l'indemnisation d'éviction (barème 2020-2021) qui correspond à 3053 €. Le montant de la transaction est évalué à 16 533 € (13480 € + 3053 €). Le conseil, à l'unanimité, confirme l'achat de ladite parcelle.

Mise en place de la dématérialisation des actes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à se procurer un certificat électronique et faire paramétrer les logiciels de la Mairie afin de mettre en place la dématérialisation des actes.

Subvention aux associations 2022

Le Conseil Municipal décide, d'attribuer une subvention aux associations suivantes pour l'année 2021 :

- AAE (Tennis de table) : 1000 € - Les anciens combattants : 600 € (+150 € de subvention exceptionnelle)

- Les boulistes : 300 € - Club du bon accueil : 1000 €

- Coopérative scolaire : 1000 €

Monsieur Dimitri Sicard, président du RCW ne participe pas aux votes des clubs de football

- Racing Club de Wavignies : 1200 € - Étoile Sporting Club de Wavignies : 1200 €

- Les Vadrouilleurs : 300 € - Wavignies Darts Club : 300 €

- Monsieur Pierre Marginet, membre du bureau de l'association Wavignies en fêtes ne participe pas au vote concernant son association : Wavignies en fêtes : 3500 € avec la prise en charge du feu d'artifice du 14 juillet 2022 . Votées à l'unanimité

Soutien au peuple ukrainien



Une collecte de produits de première nécessité a eu lieu début mars en soutien au peuple ukrainien. De nombreuses personnes ont répondu à l'appel et un nombre important de colis ont été réceptionnés à la Mairie allant de produits d'hygiène, produits de soin, alimentation, vêtements, couvertures...

La collecte, ici à Wavignies, s'est terminée lorsque la Protection Civile est passée le lundi 14 mars pour tout acheminer à Lviv (ville de l'Ouest de l'Ukraine, à la frontière avec la Pologne).

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont participé ainsi que Madame Stéphanie DORRÉ, présidente de l'ESCW, qui a été l'instigatrice de cette collecte.

ASSOCIATIONS







JOURNÉE D'EXPOSITIONS À WAVIGNIES SUR LE THÈME DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE 8 MAI 2022

VENEZ NOMBREUX NOS COLLECTIONNEURS VOUS ATTENDENT POUR DÉCOUVRIR DE NOMBREUX OBJETS, PHOTOGRAPHIES OU VÉHICULES D'ÉPOQUE

LES ACPG CATM, LE CLUB DU BON ACCUEIL ET WAVIGNIES EN FÊTE POURRONT ÉGALEMENT VOUS ACCUEILLIR SUR UN POINT BOISSONS ET RESTAURATION RAPIDE

LA CÉRÉMONIE NATIONALE AU MONUMENT AUX MORTS DE WAVIGNIES ET UN DÉFILÉ JUSQU'À LA SALLE DES FÊTES OUVRIRONT LA JOURNÉE. RENDEZ VOUS DONC LE 8 MAI À PARTIR DE 11H00.

NOUS COMPTONS SUR LES CURIEUX ET LES PASSIONNÉS





Club du Bon Accueil

Le 7 mars 2022, le Club du Bon Accueil s'est réuni pour une après-midi récréative.

Un hommage a été rendu à Monsieur Olivier DASSAULT décédé le 7 mars 2021. A cette occasion, le club a invité M. Victor HABERT-DASSAULT, Député de l'Oise.



Le président du club, Michel Guilbert, a terminé son allocution par cette phrase : « L'être humain peut donner beaucoup de sa personne, c'était le cas d'Olivier Dassault »

Les Dimanches 13 Mars 2022 et 03 avril 2022 des concours de belote ont été organisés par le club; de nombreuses équipes étaient présentes et on a passé un bon moment.

Prochain concours de belote le samedi 11 juin.



L'association les Vadrouilleurs de Wavignies remercie vivement les bénévoles qui ont participé à l'opération

"les Hauts-de-France propres".

Cette action a permis de ramasser plus de 160 kilos de déchets divers (verre, plastiques, papier, canettes et autres...) qui polluent nos routes et nos campagnes.

Merci à tous et une pensée particulière pour les très jeunes ramasseurs très motivés pour leur active participation.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Cette année encore, notre traditionnel concours des maisons fleuries est reconduit.

Les habitants qui souhaitent participer au concours sont invités à s'inscrire à l'aide du bulletin ci-dessous (que vous pouvez recopier si vous souhaitez ne pas découper votre journal) et à le déposer à la mairie avant le 30 juin. Les participants de la dernière opération sont inscrits d'office, sauf renonciation de leur part.



INSCRIPTION CONCOURS MAISONS FLEURIES 2022
Nom et prénom
Adresse
Téléphone